RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A&E INVEST
Société civile immobilière
au capital de 160 euros
Siège social : 6 Avenue de la Tramontane
66600 RIVESALTES
Société en cours d'immatriculation

NOMINATION DES GERANTS

Les soussignés :

- **Madame Emma, Alexia, Laetitia BERTRAN**
Née le 1er [redacted]
Demeurant [redacted]
De national[redacted]

- **Monsieur Benoit, Bruno BORRAS**
né le [redacted]
deme[redacted]
de nationalité [redacted] ;

- **Madame Anna, Marie-Thérèse, Edmonde BERTRAN**
Née le [redacted]
Demeu[redacted]
De nationalité [redacted] ;

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société A&E INVEST, le 18 avril 2025, à Rivesaltes, pour désigner d'un commun accord les premiers Gérants de la Société, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DES PREMIERS GERANTS

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société Madame Emma BERTRAN, née le [redacted] à Perpignan et demeurant [redacted] pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Madame Emma BERTRAN déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

BB

AB EB

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société Monsieur Benoit BORRAS, né le [redacted] à [redacted] et demeurant [redacted] pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Monsieur Benoit BORRAS déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société Madame Anna BERTRAN, née le [redacted] à [redacted] et demeurant [redacted] pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Madame Anna BERTRAN déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DES GERANTS

Les Gérants exercent leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III - REMUNERATION DES GERANTS

Emma BERTRAN, Anna BERTRAN et Benoit BORRAS ne percevront pas de rémunération pour leurs fonctions de gérant.

Les gérants auront droit en outre au remboursement de leurs frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Rivesaltes,
Le 18 avril 2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Emma BERTRAN

[redacted]

Anne BERTRAN

[redacted]

BB
AB
EB